



Conseil d'administration N°1
Du mardi 6 novembre 2018

Début de la séance : 17h35

Quorum : 16

1^{ère} partie en présence des titulaires et des suppléants
Mise en place des différentes commissions

Membres absents excusés titulaires :

Mme BRUNEL-MAILLET (Représentante de la collectivité territoriale de rattachement),
M. POIRIER, Mme ASTIER (Représentants de la collectivité locale),
M. CHAMBONNET (représentante de la collectivité de rattachement)
M COUDERC (personnel d'administration, ouvrier et de service)
Mme BARGHIZ, Mme ALLIEZ, Mme DINGEON, Mme BIOUSSE (représentantes des parents
d'élèves FCPE)
M. MIHOUBI (élève)

Membres présents :

Mme PIERRE (Principale), M. LECONTE (Principal Adjoint), M. GAMORE (Directeur de la
SEGPA), M. CLOS ARCEDUC (Adjoint-gestionnaire), Mme STERIN (CPE),
Mme MONJAL (représentante de la collectivité locale)
M. MOULAIN, Mme BEUSSE, M.VOL, M. COSTE, M. LOCHE, M. LENEYLE, Mme OULIEU, Mme
LAPLANE, Mme GUERIN, Mme JONAS, Mme PECHE, Mme ARNAUD, M. FARNIER (Personnels
d'enseignement et d'éducation),
Mmes PIZANO, Mme PAGANA (Personnels d'administration, ouvriers, de service et de santé)

MM SOUCHET, Mme MICHEL HOUDIARNE, Mme TORLET, Mme DAVIN, Mme CASSAGNE
(Parents d'élèves liste FCPE),
Melle HAAS, M. SANTALUCIA (élèves)

2^{ème} partie en présence des titulaires

Membres absents excusés titulaires :

Mme BRUNEL-MAILLET, M. LANFRAY (Représentante de la collectivité territoriale de rattachement),

M. POIRIER, Mme ASTIER (Représentant de la collectivité locale),

M. COUDERC (personnel d'administration, ouvrier et de service)

Mme BARGHIZ, Mme ALLIEZ (représentantes des parents d'élèves)

M. MIHOUBI (représentant des élèves)

Membres présents :

Mme PIERRE (Principale), M. LECONTE (Principal Adjoint), M. GAMORE (Directeur de la SEGPA), M. CLOS ARCEDUC (Adjoint-gestionnaire), Mme STERIN (CPE)

M. MOULAIN, M. LENEYLE, M. VOL, Mme OULIEU, Mme GUERIN, Mme JONAS, Mme ARNAUD
(Personnels d'enseignement et d'éducation),

Mme PIZANO, Mme PAGANA (Personnels d'administration, ouvriers, de service et de santé)

M. SOUCHET, Mme DAVIN, Mme TORLET, Mme CASSAGNE, Mme MICHEL-HOUDIARNE
(Parents d'élèves liste FCPE),

Melle HAAS, M. SANTALUCIA (élèves)

M. LECONTE est désigné comme secrétaire de séance.

Mme PIERRE rappelle les particularités de ce CA qui va se tenir en 2 temps :

- 1^{er} temps : élection des représentants dans les différentes commissions par les titulaires et les suppléants.

- 2^{ème} temps : les suppléants sont libérés de la séance pour faire suite aux différents points de l'ordre du jour.

1^{ère} partie du Conseil d'administration

1- Organisation Administrative

1-1 : Création des diverses commissions

- 1) Conseil pédagogique
- 2) Commission Educative
- 3) Conseil de Discipline
- 4) Commission permanente
- 5) Commission Fond Social
- 6) Commission hygiène et sécurité
- 7) C.E.S.C.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

1-2 Règlement intérieur du CA

Une modification est apportée au titre 5.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

Départ des suppléants à 18h30

2^{ème} partie du conseil d'Administration

1-2 : Vote de l'ordre du jour

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

1-3 Vote du PV du conseil d'administration du 5 juillet 2018

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

2-Fonctionnement.

2.1 PPMS pour information

Le PPMS sera mis à jour après le 12 novembre 2018, date de réception des travaux de mise en sûreté de l'établissement. Nous avons effectué en octobre 2018 un exercice attentat. En novembre 2018, un exercice « risques majeurs » est programmé. En décembre 2018, un exercice incendie est prévu avec les pompiers. Le PPMS est déposé sur le site du rectorat.

Un représentant des personnels enseignants : est-ce que l'alerte sonore sera entendu côté gymnase ? Nous ferons un courrier en ce sens.

2-2 Mise en sûreté des EPLE pour information

La mise en sûreté de l'établissement concerne l'installation de 7 caméras, de badges d'accès et d'une sonorisation particulière pour l'intrusion et le PPMS.

Questions et remarques des personnels enseignants : quel stockage pour les images ? qu'est-ce qu'on gagne, qu'est-ce que l'on perd ? Quel investissement ? Quel coût ? Cela représente un certain coût et l'on s'interroge sur l'intérêt des travaux. Plus d'AED serait plus intéressant.

Réponse de la direction : Le stockage des images est de 30 jours. La direction n'a pas accès aux films. Nous n'avons pas connaissance du coût des installations. Les caméras sont dissuasives pour les élèves. La décision des travaux ne nous appartient pas. Il y a eu probablement un appel d'offres.

Questions et remarques des parents d'élèves : le droit à l'image ? Nous n'avons pas été informés ? Il y a un manque de communication.

Réponse de la direction : Nous ne sommes plus dans le droit à l'image, nous sommes dans la sécurité des élèves et des personnels.

Des badges permettront l'avoir accès aux bâtiments A et E. Pour sortir des bâtiments, nous n'aurons pas besoin de badges.

2-3 Délégation de signature

Le chef d'établissement délègue sa signature :

- Au principal-adjoint : conventions de stage, bulletins scolaires, mesures disciplinaires,
- Au directeur de la segpa : conventions de stage, bulletins scolaires, mesures disciplinaires,
- A l'adjoint gestionnaire : bons de commande inférieur à 800 euros HT.

Question d'un représentant des personnels enseignants : faut-il signer une délégation de signature pour les sanctions disciplinaires ?

Réponse de la direction : oui

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

2-3 Convention « rupture scolaire »

Convention « Dispositif relais drômois »

Convention de partenariat tripartites IA DASEN/Directrice territoriale Drôme-Ardèche de la protection judiciaire de la jeunesse/Président du conseil départemental de la Drôme.

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer une convention de prise en charge d'un élève de moins de 16 ans en situation de rupture scolaire.

- Inscription en établissement scolaire avec scolarité adaptée et prise en charge par une structure d'accueil

- Inscription en établissement scolaire avec prise en charge complète par une structure d'accueil

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

2-4 Convention TYPE DIMA

4 élèves du collège sont inscrits en DIMA. Ces élèves restent inscrits sur les listes de l'établissement. Ils sont en alternance école/entreprise. Nous les voyons régulièrement pour la signature de leur livret de stage.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

2-5 Convention EREA/MONOD

Les élèves de la segpa peuvent bénéficier de champs professionnels que nous n'avons pas et inversement. Cette convention précise les modalités d'organisation.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

2-6 Convention Aloha-Montélimar Agglo

La convention précise les conditions d'utilisation, les dates et le nombre de séances à la piscine : de septembre 2018 à juin 2019.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

2-7 : Convention Espace éducatif et sportif

Convention espace éducatif et sportif 2018-2019

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention avec la communauté d'agglomération de Montélimar pour :

*utilisation du centre éducatif et sportif

*dates : du mois de septembre 2018 au mois de juin 2019

Nombre de votants : 22
Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

2-8 Convention complexe sportif gymnase Monod

Cette convention autorise les élèves du collège Monod à utiliser le gymnase aux heures et jours définis dans la convention.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

2-9 Prêt matériel informatique adapté par la DSDEN

Cette convention signifie le prêt d'un matériel informatique pour un élève du collège.

Deux élèves utilisent les IPAD du collège en cours pour la traduction.

Un représentant des personnels enseignants déclare que l'utilisation de la tablette rassure les élèves.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

2-10 Convention ARDIE

Cette convention fixe les modalités et les dates de l'exposition et de l'animation pédagogique sur les questions de justice auprès de nos élèves de 4^{ème} qui aura lieu au collège.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

2-11 Convention DOSE LE SON

Convention signée avec l'association « le grand bureau » pour la prévention des risques auditifs par des concerts pédagogiques auprès de nos élèves de 4^{ème}. C'est la troisième année que le collège organise cette action.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

2-12 Convention CAPEB

Cette convention permet le montage et le démontage d'une structure afin de présenter aux élèves de 3^{ème} segpa les métiers du bâtiment.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

2-13 Convention avec la SNCF

Intervention d'un professionnel de la SNCF pour qu'il présente dans le cadre du programme « voyageur et citoyen » les valeurs citoyennes dans les transports ferroviaires.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

3 – ORGANISATION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

3-1 Tarifs 2019

Il s'agit des nouveaux tarifs d'objets confectionnés pour 2019 :

- Repas pédagogique exceptionnel pour la somme de 13 euros
- Production de l'atelier HAS lors d'un atelier cuisine : chaque personne souhaitant acheter une production de l'atelier participera financièrement à hauteur de 1 euro pour le remboursement de la matière d'œuvre pour une part de pizza, tarte, gâteau....
- Production de l'atelier HAS lors de l'atelier cuisine : chaque personne souhaitant acheter une production de l'atelier participera financièrement à hauteur de 3 euros pour le remboursement de la matière d'œuvre pour un petit article.
- Production de l'atelier HAS lors de l'atelier cuisine : chaque personne souhaitant acheter une production de l'atelier participera financièrement à hauteur de 6 euros pour le remboursement de la matière d'œuvre pour un grand article.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

3-2 DONNÉES – Cohésion 4^{ème} SEGPA

La FCPE a octroyé un don pour le niveau 4^{ème} segpa pour une sortie acro-branches dans le cadre de la cohésion de classe. Le conseil d'administration remercie les membres de la FCPE.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

3-3- Adhésion Prix des Incorruptibles 2019 :

Le collège adhère à l'association 30^{ème} prix des Incorruptibles pour un montant de 28 euros.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

4 - ORGANISATION PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

4-1 Quelques chiffres pour information

* Les effectifs (moins 14 élèves par rapport à la dernière rentrée). M. LECONTE présente l'évolution des effectifs par rapport à la rentrée scolaire 2017.

Il y a une moyenne de 24,5 élèves par classe en 6^{ème}, ce qui est confortable.

Un représentant des personnels enseignants : c'est la normalité.

* Les résultats du DNB : 91,20% le taux de réussite au DNB collège, 69,23% le taux de réussite au DNB pro, et 100% de réussite au CFG.

* l'orientation des élèves :

Le choix d'orientation laissé aux familles disparaît.

Tous nos élèves collège et segpa ont eu une affectation fin août. Nous n'avons pas de redoublant en 3^{ème}.

En juin 2018, 72,30% des élèves du collège ont eu une orientation en 2ndGT, pourcentage en hausse par rapport à 2017.

4.2 Parcours Avenir

Il y a peu de changement par rapport à l'an passé.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

4-3 : Programme de l' Association Sportive

L'escalade a lieu le lundi et le jeudi. Deux groupes sont nécessaires car beaucoup d'élèves se sont inscrits.

L'AS assure une prise en charge sur la pause méridienne et le mercredi après-midi. On compte 200 inscrits.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

4-4- Projet d'établissement

Une projection est faite et présentation par le chef d'établissement du diagnostic et du projet

d'établissement. Trois axes ont été définis en cohérence avec le contrat d'objectifs qui est prolongé d'un an.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

4-5 : IMP

Les indemnités pour missions particulières sont présentées.

Nombre de votants : 22 Pour : 22 Contre : 0 abstention : 0

Questions diverses :

Questions et remarques posées par les ATT :

1-A la réunion de rentrée 2018/2019, il a été stipulé par Madame la Principale, qu'aucun élève ne devait se trouver dans les couloirs. Si élève exclu du cours, merci de l'envoyer, accompagné d'un délégué de classe, en vie scolaire.

(tout élève qui reste en attente, dans le couloir, peut effectuer diverses dégradations).

2-Dans les toilettes de la Vie scolaire (situés au rez-de chaussée du bâtiment B), se trouve un « rince-mains), ce qui rend ce lieu extrêmement sale. Il serait souhaitable de la changer par un évier.

Réponse : A voir avec M. Couderc.

3- Nous rappelons à l'ensemble des personnels et vous remercions, de respecter les toilettes, le point cafétéria (poubelle) et les classes, du Bâtiment Administratif.

La représentante des ATT souligne que parfois il y a de l'abus et que le coin repas n'est pas souvent nettoyé. La principale déclare que les enseignants continueront à utiliser cet endroit pour leurs repas. Les enseignants ont pris note des remarques faites ce jour et seront le relais.

4- Nous vous informons que le Département de la Drôme, accorde un ½ poste, jusqu'aux vacances de Toussaint, ensuite nous ne savons pas s'il est reconduit.

La représentante des ATT : Un demi-poste a été accordé en début d'année. Il n'est pas renouvelé au retour des vacances de la Toussaint. Il y a eu une enquête, nous n'avons pas de nouvelle. On a perdu des heures poste. Il y a eu un préavis de grève à la rentrée et nous n'avons pas fait grève.

Le poste occupé par M. TROVATO, un contrat à durée déterminée, a été étiqueté 100% entretien. Le département avait prévu pour ce recrutement 50% entretien et 50% restauration.

Beaucoup d'agents ont des pathologies.

La Direction : il faut prévoir une autre organisation pour l'entretien des locaux, mettre balais et pelles dans les salles de classe qui ne seront peut-être plus faites chaque jour. Nous parlons de parcours citoyen à nos élèves. Respecter les locaux et le travail des agents en font partie.

Les représentants des personnels enseignants : nous demandons aux élèves de faire attention.

Questions des représentants des personnels enseignants et d'éducation :

5- Suite à l'ouverture d'une classe à la rentrée 2018-2019, nous souhaiterions faire la demande d'un nouvel Assistant d'éducation. Effectivement, cela augmente le nombre d'élèves dans le collège. De plus, le fait qu'il y ait de nouvelles salles de classe a étendu notre terrain de surveillance (le service civique ne permet pas, de par son contrat, de compléter notre équipe).

La Direction : oui un courrier sera fait en ce sens.

Questions des représentants des parents d'élèves :

6-La sécurité aux abords du collège : où en sont les travaux ?

La Direction : nous avons la confirmation que les travaux seront faits et surtout terminés pour la

rentrée 2019.

Les représentants des parents d'élèves : il n'y a pas de trottoir, pas de parking, un passage piéton qui ne se voit pas. Nous le signalons depuis 4 ans.

Les représentants des personnels enseignants : on est surpris de voir le temps qu'il faut pour mettre un trottoir.

7- Le chéquier top départ nouvelle formule :

La question était posée au représentant du département.

La séance est levée à 20h20

A Montélimar, le 17 novembre 2018

La Présidente

Mme PIERRE








Le secrétaire de séance

M. LECONTE





LISTE D'EMARGEMENT CONSEIL D'ADMINISTRATION**du 06.11.2018 à 17h30 n°1***Personnels de direction et d'intendance (membres de droit)*

Mme PIERRE Christine	
M. LECONTE Sébastien	
M. GAMORE Alain	
M. CLOS ARCEDUC Jean-François	
Mme STERIN Émilie	

Représentants de la collectivité territoriale de rattachement (département)

Mme BRUNEL-MAILLET Patricia Excusée	M. LANFRAY Laurent Excusé
M. CHAMBONNET Luc	Mme PAYAN Renée

Représentants de la collectivité locale

M. POIRIER Daniel Excusé	Ludivine BERGER Mme MONSAL 
Mme ASTIER Nicole	Chantal SALVADOR 



Personnalité qualifiée

--	--




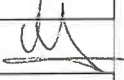

Personnels d'enseignement et d'éducation Liste présentée par la FSU

M. MOULAIN Stéphane 	Mme BEUSSE Joëlle 
M. LENEYLE David 	M. COSTE Damien 
M. VOL Nicolas 	M. LOCHE Benoît 
Mme OULIEU Audrey 	Mme LAPLANE Flora 
Mme GUERIN Amélie 	Mme LAHLOU Ouafa 
Mme JONAS Raphaële 	Mme PECHE Caroline 
Mme ARNAUD Colette 	Mme FARNIER Laurent 

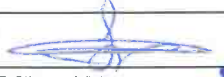

Personnels d'administration, ouvrier et de service (Liste UNION des ATT-ASS)

M. COUDERC Philippe	
Mme PAGANA Elodie 	
Mme PIZANO Véronique	

Parents d'élèves liste FCPE

M. SOUCHET Yannick 	Mme CASSAGNE Karine 
Mme DAVIN Stéphanie 	Mme DINGEON Sonia
Mme BIOUSSE Stéphanie Excusée	Hélène NICHEL-HOUARIANE 
Mme BARGHIZ Touria	
Mme TORLET Elisa 	
Mme ALLIEZ Véronique	
M. MICHEL Rémy	

Élèves

Santina HAAS 4è3 	Anait HAKOPIAN 4è5
Morgan SANTALUCIA 3è5 	Antoine LOTHIER 3è8
Bilal MIHOUBI 3è1	Morad OTHMANI 4è2